

Image not found or type unknown



Attaquer expert d'assurance

Par **Mephy**, le **28/01/2009 à 21:58**

Bonjour à tous, je souhaiterais savoir s'il est possible de porter plainte contre l'expert de ma compagnie d'assurance. Leur rapport d'expertise démontre une réelle incompétence.. Il auraient donc du s'abstenir de toute expertise.. La contre expertise est en ma faveur et faite par des spécialistes.. Mon but n'est pas d'entamer une procédure à priori.. mais plutôt d'obtenir un geste commercial (prix de la contre expertise + franchise par exemple) de la société mandatée par l'assurance à cause de laquelle mon dossier (qui aurait pu se traiter en moins de 24h) traine maintenant depuis plus d'une semaine.. Voilà j'ai essayé de ne pas trop m'étendre. Je vous remercie d'avance.